

SAINT-GERMAIN-DE-MODÉON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2021

Présents : FORESTIER Florence ; DELANDRE Eva ; AUBLET Daniel ; MIKOLAJCZYK Edmond ; PERROT Damien ; LOISIER Valéry

Absents excusés : BRET Sandrine (Pouvoir à PERROT Damien) ; COURTHIAL Emmanuel (Pouvoir à FORESTIER Florence) ; CAUCHOIS Maud (Pouvoir à DELANDRE Eva) ; COLIN Laurence (Pouvoir à LOISIER Valéry) ; JEGOU Jean-Luc

Absents : Néant

Secrétaire : DELANDRE Eva

ANCIENNE ECOLE – MARCHE PUBLIC POUR DESIGNATION D'UN ARCHITECTE

Dans le cadre de la convention AMO signée avec Ingénierie Cote-d'Or, le conseil municipal prend connaissance des différents documents composant la 1^{ère} version du dossier du marché public pour désignation d'un architecte.

Des précisions sont apportées aux différentes demandes formulées comme la volonté de conserver l'adaptabilité de l'espace de rencontres et de loisirs à de multiples activités.

Le conseil municipal réaffirme, par ailleurs, son souhait de voir les WC extérieurs de l'ancienne école réhabilités.

Un certain nombre de caractéristiques propres au bâtiment et mis en avant par d'anciens locataires seront signalés à Ingénierie Cote-d'Or pour intégration dans leurs travaux.

DEMANDE DE RACCORDEMENT ENEDIS POUR MISE EN PLACE D'UNE BORNE FIXE EXTERIEURE

Le conseil municipal décide l'installation d'une borne de raccordement ENEDIS qui sera située dans le secteur de Mairie-Salle des fêtes et sera destinée à alimenter en énergie les manifestations extérieures de la commune et les illuminations de Noël.

Un devis sera réalisé par les services d'ENEDIS prochainement.

Cette dépense sera subventionnée par le SICECO à hauteur de 42%.

Elle permettra d'effectuer des économies substantielles à moyen terme en comparaison aux coûts générés par des branchements provisoires successifs.

FÊTE DU 14 JUILLET

Le conseil municipal décide de reporter à l'année prochaine la photo de la décennie, photo de groupe des habitants du village qui a lieu le 14 juillet tous les dix ans depuis 2001.

Le conseil municipal décide, par ailleurs, d'organiser un apéritif en plein air aux abords de la salle des fêtes mercredi 14 juillet 2021 à 18h30.

Afin de préparer ce rendez-vous dans les meilleures conditions, il est demandé aux habitants de s'y inscrire en retournant le coupon-réponse en PJ à la mairie avant le 30 juin prochain.

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN

1- Dimanche 20 juin 2021, vous serez invités à participer au premier tour :

- des élections régionales de Bourgogne-Franche-Comté : 7 listes sont candidates.**
- des élections départementales (Canton de Semur-en-Auxois) : 3 binômes sont candidats.**

Le canton de Semur-en-Auxois regroupe les 4 anciens cantons de Saulieu, Précy-sous-Thil, Vitteaux et Semur-en-Auxois.

2- Les 2 bureaux de vote seront localisés à la salle des fêtes.

3- Les 2 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

4- L'accès unique se fera par l'entrée habituelle de la salle des fêtes. En cas d'affluence, les électeurs seront invités à patienter à l'extérieur ou dans l'espace du hall.

Les votes s'effectueront de façon successive dans le respect d'un circuit préétabli, qui débutera par les élections régionales et sera suivi par les élections départementales.

(Il ne sera pas possible d'inverser cet ordre).

Afin d'éviter toute confusion, chacune des 2 élections et des 2 bureaux de vote seront clairement signalés.

5- Le port du masque et le respect des gestes barrières seront obligatoires.

7- Le passage par l'isoloir est obligatoire lors d'un vote.

8- La présentation d'une pièce d'identité n'est, en revanche, pas obligatoire dans les petites communes rurales.

8- Merci de vous munir de votre propre stylo afin d'apposer votre signature sur les listes d'émargement.

9- Compte tenu du maintien d'un certain nombre de contraintes, la sortie s'effectuera par une porte côté cimetière, ceci afin de sécuriser les différents flux accédant et quittant les locaux en évitant qu'ils ne se croisent.

FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS

Le fauchage des accotements des voies communales est prévu aux environs du 20 juin. Les automobilistes sont invités à la vigilance tout au long de cette période.

OPERATION UN BANC POUR MON HAMEAU

La Municipalité invite les habitants de chaque hameau et écart du village :

- Saint-Germain-Haut*
- Saint-Germain-Bas*
- Le Frêne*
- Champ au Beau*
- Romanet*
- L'hâte*
- Le Jarnoy*

à transmettre en mairie des propositions pour définir, dans chacun des hameaux, un emplacement en vue de l'installation d'un banc en bois (7 unités au total donc).

Ces bancs sont fabriqués par la commune à partir de matière première locale et seront mis en place prochainement. Merci aux habitants nous ayant d'ores et déjà fait part de propositions.

TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE ANTENNE POUR LES RESEAUX DE TELEPHONIE MOBILE

SFR nous informe que les travaux de l'antenne devraient débuter dans le courant du mois de septembre 2021. L'obligation de mise en service court jusqu'en mai 2022.

COUPON – REPOSE

**PARTICIPATION APERITIF EN PLEIN AIR DU
MERCREDI 14 JUILLET A 18H30 AUX ABORDS DE LA SALLE DES FÊTES
A découper et à retourner en Mairie pour le 30 juin 2021**

NOM :

.....

PRENOM :

.....

LIEU (HAMEAU) DE DOMICILE :

.....

Participera à l'apéritif en plein air organisé par la commune pour le 14 juillet :

OUI

NON

Rayer la mention inutile

NOMBRE DE PERSONNES :

BALADE A SAINT-GERMAIN-DE-MODEON SAMEDI 19 JUIN A 15H

Tout au long du mois de juin, le pays de l'Auxois-Morvan nous invite à explorer les paysages de nombreux villages de notre territoire.

Sur proposition de Marion, responsable de l'Office du tourisme de Saulieu et de sa région, une visite est organisée dans notre village samedi 19 juin.

Le rendez-vous est fixé à 15h devant l'abribus de Saint-Germain-du Bas.

Contactez l'office au 03 80 64 00 21 pour vous inscrire.

Le tarif est fixé à 3€.